



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Première bataille gagnée contre la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches

Sainte-Croix, 17 janvier 2019 – Les résultats de la première année d'opération du projet *Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches* ont démontré toute la pertinence de celui-ci. L'OBV du Chêne a confirmé la présence de 14 colonies sur son territoire et a sensibilisé plus d'une vingtaine de municipalités et de nombreux citoyens à l'impact de cette plante sur le milieu et sur la santé humaine. Grâce à leurs signalements, nous avons pu identifier de nouvelles colonies et mettre en œuvre les techniques d'éradication et de contrôle afin d'empêcher la propagation de la berce du Caucase. Cette année, l'équipe a procédé à l'éradication de milliers de plants, dont une très grande colonie. Le travail ne s'arrête cependant pas là. En effet, nos efforts seront redoublés l'an prochain, considérant qu'il y reste des colonies à ce jour inconnues sur le territoire, en plus du suivi de celles déjà répertoriées, auxquelles nous devons assurer un contrôle annuel afin qu'elles ne se dispersent davantage.

À l'échelle de Chaudière-Appalaches, c'est plus de 70 colonies qui ont été répertoriées, en plus des colonies déjà recensées au fil des ans, grâce au système de signalement par lequel les citoyens et les intervenants municipaux peuvent transmettre leur signalement de colonies de berce du Caucase.

Géré conjointement par les neuf organismes de bassins versants (OBV) de la Chaudière-Appalaches, le projet a été réalisé par le Coordonnateur régional. Sous l'égide de ce coordonnateur, des équipes locales d'intervention ont été formées afin de mieux répondre aux besoins de la communauté. C'est ainsi que tout au long de la période estivale, neuf équipes se sont déployées sur l'ensemble du territoire afin d'éradiquer la berce du Caucase.

Dès les premières poussées de croissance de la plante au début juin, les équipes d'intervention locales étaient à l'œuvre pour valider les signalements reçus, sensibiliser la population et les intervenants municipaux aux dangers que peut représenter la berce du Caucase pour la santé humaine et la biodiversité et procéder à l'éradication de cette espèce envahissante nuisible. Dans la majorité des cas, les plants ont été



retirés manuellement, mais les équipes locales eurent parfois à recourir à la lutte chimique dans les cas les plus sévères.

L'élimination prioritaire de plants matures aura su venir à bout de bien des colonies en évitant la propagation des semences de berce du Caucase. Grâce à la coordination régionale dans ce projet de lutte à la berce du Caucase, des dizaines de milliers de plants ont été éliminés aux quatre coins de la Chaudière-Appalaches, dont tous les plants matures déjà connus des autorités locales. En effet, une lutte était déjà entamée depuis plusieurs années dans les secteurs du Ruisseau Fourchette et de la rivière Boyer.

Le succès de cette lutte repose sur la participation de chacun qui peut signaler, par l'entremise du formulaire de signalement au bas de la page Berce du Caucase sur le site de la ville de Lévis ou en contactant sa municipalité ou l'OBV de sa région, un plant ou une colonie de berce du Caucase. En 2018, ce sont plusieurs citoyens, producteurs agricoles et autres intervenants actifs sur le terrain qui ont contribué à lutter efficacement contre cet envahisseur ! Nous comptons sur votre collaboration pour réussir à la contrôler.

L'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches est financée à hauteur de 969 000\$ sur trois ans (2018-2021) par le *Fonds d'appui au rayonnement des régions* (FARR) et couvre l'ensemble de la Chaudière-Appalaches, c'est-à-dire 10 MRC et 136 municipalités. Le projet est une initiative du Regroupement des organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches (<http://obv-ca.org/>) et est coordonné par le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC).

Rappelons que les OBV sont des organismes mandatés par le gouvernement en vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés. En concertation avec les acteurs de l'eau de leur territoire, ils élaborent et assurent le suivi d'un plan directeur de l'eau.

- 30 -

Pour information :

Melissa Chabot, technicienne en environnement

Téléphone : 418-926-3407

Courriel : projets@obvduchene.org